

Des citoyens au parlement wallon : Ecolo recalé

CITOYENNETÉ PS et CDH ne suivent pas Stéphane Hazée qui plaide pour des commissions mixtes

À travers des dossiers « chauds » comme le Ceta ou les élections aux Etats-Unis, l'actualité n'en finit pas de souligner le fossé persistant entre la population et le monde politique. Cette semaine au parlement wallon, le député Ecolo Stéphane Hazée a activé un texte qui propose de modifier le règlement de l'institution afin de rendre possible la création de commissions parlementaires mixtes, associant députés et citoyens tirés au sort. Sous des formes diverses, l'idée d'impliquer des représentants de la société civile dans la réflexion politique est en effet dans l'air du temps.

« L'idée n'est évidemment pas de s'en prendre à la démocratie représentative, précise le chef de groupe. Les citoyens ne seront pas appelés à légiférer. Nous sommes dans une logique de recommandations qui doivent être utiles au législateur. La commission mixte effectue un travail d'approfondissement, d'appropriation collective des enjeux, de réflexion, puis de propositions dont la séance plénière peut alors prendre connaissance. Le travail législatif éventuel vient en aval du processus. »

Stéphane Hazée pense que les débats entre élus et citoyens doivent éviter les questions trop techniques pour privilégier les grands débats de société : le vieillissement de la population, les énergies renouvelables, l'avenir des villes, la ruralité... Douze

Wallonnes et Wallons rejoindraient douze députés pour débattre de ces thèmes. Un comité méthodologique encadrerait la démarche pour en garantir le sérieux, depuis le tirage au sort jusqu'à l'apport de documentation pertinente pour ces nouveaux venus.

En commission des affaires générales, tout le monde a trouvé l'idée « intéressante ». Mais la proposition de Stéphane Hazée n'a pas reçu l'appui du PS, du CDH ou du MR au moment du vote. Les deux premiers partis ont voté contre, les libéraux se sont abstenus. L'auteur du texte ne s'en laissera pas conter : il a fait inscrire sa proposition à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière, histoire de forcer un débat général et d'obtenir peut-être un consensus.

Les critiques les plus courantes ne semblent en effet pas insurmontables. La loi spéciale de réforme institutionnelle et même la Constitution ont été évoquées par le PS et le CDH : elles n'autoriseraient pas ce genre d'initiatives. « Ces arguments sont fallacieux, estime Stéphane Hazée. Dans un parlement, les élus légifèrent, les commissions sont composées de parlementaires qui resteront les seuls à avoir voix délibérative. Mais il suffit d'écrire les mots "comités mixtes" dans le règlement, et le tour sera joué, puisque ceux-ci ne pourront formuler que des recommandations. »

De son côté, le MR voudrait que soit d'abord réalisée l'évaluation des dispositifs existants au parlement wallon, comme le droit de pétition citoyenne et l'expression d'avis sur des décrets inscrits à l'ordre du jour. Les libéraux voudraient aussi que toutes les garanties soient prises pour éviter que les travaux

ne soient pas phagocytés par des citoyens relayant l'avis de groupes de pression actifs sur le terrain.

Mais un autre problème explique peut-être la frilosité à l'égard de la proposition Ecolo, très perceptible du côté de la majorité PS-CDH. Lors de la rentrée de septembre, André Antoine (CDH) a fait part de sa volonté de mettre en place des

André Antoine (CDH) a fait part de sa volonté de mettre en place des « panels citoyens »

« panels citoyens » au sein du parlement wallon pour discuter de grandes questions de société. Ils seraient aussi tirés au sort. Le vieillissement de la population a été évoqué comme premier thème de discussion. Le président de l'assemblée a demandé à l'Institut Destrée et à l'Institut wallon d'évaluation, de prospective et de statistiques (Iweps) de contribuer à la mise en place de ce projet.

Panels citoyens et commissions mixtes, cela commence peut-être à faire beaucoup pour un seul parlement... ■

ERIC DEFFET